

Nyon, le 24 mars 2020

Message aux employeurs du secteur de la vente (ACD/GCD) Enseignement à distance – point de la situation

Chères formatrices, chers formateurs,
Chères et chers partenaires,

Nous tenons à revenir vers vous après plus d'une semaine d'enseignement à distance mis en place dans l'urgence sanitaire qui touche notre pays ainsi que toute l'Europe.

Le dispositif détaillé la semaine dernière (cf. courriel ou à disposition sur <https://www.epcn.ch/index.php/2020/03/10/informations-sur-le-nouveau-coronavirus/>) a été déployé par les enseignant.e.s de l'EPCN.

Les enseignant.e.s sont confronté.e.s à trois difficultés à cette étape de l'enseignement à distance pour une importante proportion d'apprenti.e.s dans la vente en particulier :

- 1) manque d'assiduité pour suivre les cours en ligne principalement dans les classes de 1^{ère} année,
- 2) absence de moyens informatiques performants,
- 3) grande inégalité des situations personnelles pour pouvoir étudier dans de bonnes conditions.

Pour ces trois raisons, nous vous demandons d'insister très fortement à nouveau auprès de vos apprenti.e.s afin qu'ils/elles comprennent bien que la formation à distance fait partie intégrante de leur apprentissage et des futures évaluations lorsque la situation le permettra. Ceux/celles-ci doivent exécuter leurs exercices, rendre les travaux prévus et répondre présents aux sollicitations de leurs enseignant.e.s. Ce n'est qu'à ces conditions que nous pourrons assurer notre mission de formation en école professionnelle.

Votre collaboration dans cette tâche d'enseignement est donc primordiale en particulier pendant cette période très difficile et complètement inédite pour tous.

D'autre part, nous vous prions, dans la mesure de vos possibilités, après discussion avec vos apprenti.e.s et si ceux/celle-ci sont dépourvus de moyens informatiques performants, de leur permettre d'étudier sur leur lieu de travail en mettant un poste informatique à disposition pendant leurs jours de cours, si vous êtes toujours en activité, ou d'essayer de trouver avec eux de bonnes solutions (prêt de portable, aménagement d'un lieu d'étude, etc.).

Cette dernière solution permettra, dans certains cas, de compenser également la grande inégalité des situations personnelles face à l'enseignement à distance.

En étant persuadés que vous comprenez le sens de notre démarche, nous restons à votre disposition pour toutes questions et/ou demandes.

En vous remerciant à nouveau de votre attention, nous vous prions de recevoir, chères formatrices, chers formateurs, chères et chers partenaires, nos meilleures salutations.


Le Directeur
Jérôme Pittet